

DIPLOMATIE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DOIT FAIRE APPLIQUER SES RÉOLUTIONS AU MOYEN-ORIENT POUR RÉTABLIR SA CRÉDIBILITÉ

Page 3

LIGUE 1 MOBILIS

UNE SÉRIE
DE MESURES POUR
SÉCURISER LE DERBY
ALGÉROIS

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5147 | Mercredi 20 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

36 MORTS
ET 1 387 BLESSÉS
EN 7 JOURS

Page 16

TEBBOUNE NOMME DE NOUVELLES COMPÉTENCES
ET AJUSTE LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN ALGÉRIE : NOUVEAUX MINISTRES ET RÉORGANISATIONS

Page 2



L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA SEMAINE MONDIALE
DE L'ENTREPRENEURIAT
FOCALISER SUR LES INITIATIVES
DES JEUNES POUR UNE ÉCONOMIE
DURABLE

Page 5



70 MILLIONS DE CYBER ATTAQUES
ONT VISÉ L'ALGÉRIE EN 2024

C'EST LA COTE
D'ALERTE

Page 4

TEBBOUNE NOMME DE NOUVELLES COMPÉTENCES ET AJUSTE LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES.

Remaniement ministériel en Algérie : Nouveaux ministres et réorganisations

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé lundi un remaniement ministériel majeur, marqué par la nomination de nouveaux ministres et la réorganisation de plusieurs départements stratégiques.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ces changements visent à répondre aux défis actuels du pays, à redéfinir les priorités du gouvernement et à renforcer les ministères clés pour améliorer la gestion de la politique intérieure et extérieure, tout en assurant une gestion optimale des ressources nationales.

Ministère de la Communication : Un nouveau cap pour le secteur médiatique

Au ministère de la Communication, Mohamed Meziane a été nommé ministre en remplacement de Mohamed Laagab. Ce changement survient dans un contexte où le secteur médiatique algérien connaît de profondes mutations. Meziane a exprimé son ambition de moderniser le secteur, en particulier à travers une série de réformes visant à renforcer l'indépendance et la transparence des médias. Il a également annoncé sa volonté de promouvoir l'image de l'Algérie à l'international en mettant en avant les valeurs culturelles du pays, en assurant un meilleur service public de l'information et en veillant à ce que les médias soient à la hauteur des enjeux politiques et sociaux actuels.

Ministère des Affaires étrangères : L'Algérie renforce sa diplomatie

Un autre changement notable a eu lieu au ministère des Affaires étrangères, où Ahmed Attaf a été nommé ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, en remplacement de Ramtane Lamamra. Cette nomination intervient alors que l'Algérie cherche à renforcer ses relations diplomatiques, notamment avec ses voisins africains et dans le cadre de sa politique étrangère globale. Attaf a présidé la cérémonie de passation de pouvoirs, au cours de laquelle il a présenté ses priorités, notamment la promotion de la coopération multilatérale et bilatérale, ainsi que la défense des intérêts nationaux sur la scène internationale. Deux secrétaires d'État ont également été nommés : Selma Bakhta Mansouri, chargée des Affaires africaines, et Sofiane Chaib, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, deux dossiers stratégiques pour l'Algérie.

Ministère de la Justice : Réformes et modernisation

Le ministère de la Justice a également vu une nouvelle nomination avec Lotfi Boudjemaa à la tête de ce département, succédant à Abderrachid Tabi. Boudjemaa a pris ses fonctions avec un objectif clair : accélérer les réformes dans le secteur judiciaire, notamment en matière de numérisation des services, de



modernisation de la gestion des tribunaux et de renforcement de l'accès à la justice pour les citoyens. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place une justice équitable et transparente, essentielle au bon fonctionnement de l'État de droit.

Relations avec le Parlement : Un nouveau cap pour renforcer le dialogue institutionnel

Dans le domaine des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou a été nommée ministre, prenant la succession de Soraya Mouloudji. Elle aura la charge de renforcer les liens entre le gouvernement et le Parlement, de promouvoir le dialogue politique et de faciliter les échanges entre l'exécutif et les représentants du peuple. Ce poste crucial a pour but de soutenir la stabilité institutionnelle et d'assurer la bonne coordination des réformes législatives nécessaires pour répondre aux enjeux du pays.

Secteurs économiques : Diversification et transition énergétique

Plusieurs ministères économiques ont été réorganisés pour soutenir la diversification de l'économie nationale et renforcer la gestion des ressources naturelles.

Youcef Cherfa a été nommé ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un secteur désormais élargi pour inclure la pêche, un domaine stratégique pour la sécurité alimentaire et la croissance des exportations agricoles. Cherfa a souligné l'importance de renforcer la productivité agricole, d'améliorer la gestion de l'eau et de soutenir les petits producteurs. Il a également insisté sur la nécessité de réformes dans les infrastructures rurales pour favoriser le développement durable du secteur.

Au ministère de l'Énergie, Mohamed Arkab a été nommé ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, une nomination stratégique pour l'Algérie, qui met

l'accent sur la transition énergétique. Arkab a évoqué ses priorités, à savoir la diversification des sources d'énergie et la promotion des énergies renouvelables, dans un contexte de réformes profondes visant à rendre l'Algérie moins dépendante des hydrocarbures et plus résiliente face aux défis mondiaux de l'énergie.

Le ministère du Commerce a également été réorganisé en deux entités distinctes. Mohamed Boukhari a été nommé ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, un secteur clé pour l'économie du pays. Il devra mettre en œuvre des politiques pour diversifier les exportations algériennes et renforcer les partenariats commerciaux avec les pays étrangers. Tayeb Zitouni, de son côté, a été chargé de gérer le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, afin de réguler le marché intérieur, lutter contre la spéculation et garantir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Le ministère des Transports a vu la nomination de Saïd Sayoud, ancien wali d'Oran, qui a pris ses fonctions pour moderniser le secteur des transports, promouvoir des infrastructures de transport modernes et améliorer la mobilité dans les grandes villes et entre les régions. Sayoud a souligné qu'il allait œuvrer pour une meilleure connectivité nationale et une réduction des coûts de transport pour les citoyens et les entreprises.

Secteur des Sports : Nouveaux visages pour une dynamique renforcée

Dans le domaine de la Jeunesse et des Sports, Walid Sadi a été nommé ministre des Sports, et Mustapha Hidaoui a pris en charge le ministère de la Jeunesse, avec un focus particulier sur le Conseil supérieur de la jeunesse.

Ce secteur clé pour la mobilisation et le développement de la jeunesse algérienne se verra renforcé par de nouvelles politiques de soutien au sport de haut niveau et à la création de programmes

éducatifs pour les jeunes à travers tout le pays.

Secteur social : Renforcement de la solidarité nationale

Le secteur de la Solidarité nationale a également connu un changement majeur. Soraya Mouloudji, précédemment ministre de la Culture, a pris les rênes de ce ministère, en remplacement de Kaoutar Krikou. Elle a rappelé que l'une de ses priorités serait de soutenir les catégories vulnérables de la société, notamment les femmes et les familles en difficulté. La politique sociale du gouvernement continuera à être axée sur l'amélioration du bien-être des citoyens et la mise en œuvre de programmes de solidarité nationale pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ministère de la Culture : Valorisation du patrimoine et soutien à l'art

Enfin, le ministère de la Culture a été confié à Soraya Mouloudji, une figure importante de la culture algérienne, qui a travaillé sur de nombreux projets de valorisation du patrimoine culturel national. Sa mission sera de renforcer la position de l'Algérie en tant que destination culturelle incontournable, en mettant l'accent sur la préservation des monuments historiques et la promotion de la culture algérienne à travers le monde.

Ce remaniement ministériel, intervenant à un moment crucial pour l'Algérie, vise à redynamiser plusieurs secteurs stratégiques du gouvernement. En plaçant des personnalités expérimentées et compétentes à la tête des ministères clés, le président Tebboune souhaite renforcer les institutions, accélérer les réformes nécessaires et préparer le pays à un avenir plus diversifié et plus prospère. Que ce soit en matière de diplomatie, de réformes économiques, ou de politique sociale, chaque ministère a désormais un rôle crucial à jouer dans le développement durable et le bien-être des citoyens algériens.

H. M.

MOHAMED ACHIR :

« Le remaniement ministériel obéit à la vision du président de la République à réaliser ses engagements »

L'économiste Mohamed Achir estime que le remaniement ministériel opéré, lundi, par le président de la République est basé sur « une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'actions dans le cadre de l'exécution de son programme et de ses engagements électoraux », arguant que ce changement est essentiellement axé autour de l'économie, occasionnant la reconfiguration de certains ministères.

PAR ROSA CHAOUI

Intervenant, ce mardi, à l'émission « L'Invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio algérienne, M Achir pense que « ce remaniement, attendu, répond à la vision du président de la République à réaliser ses engagements tenus en campagne électorale et concrétiser les promesses lancées dans son programme politique ». Selon l'économiste, le président de la République entend « doter certains départements ministériels de moyens afin de mettre à exécution les grands projets, notamment en dotant le secteur de l'énergie d'un ministère de



souveraineté et qui s'inscrit dans un contexte énergétique mondial particulier»

Un regain d'intérêt pour les mines

Le président de la République a, selon l'analyste, « une vision stratégique pour valoriser le secteur de l'énergie, étant donné son importance, et ce dans le sillage de diversifier l'économie, notamment le secteur minier, considéré, désormais, comme un secteur stratégique dans la politique de développement des exportations hors hydrocarbures ». Et de poursuivre : « Globalement, l'énergie et les mines constituent deux

secteurs stratégiques qui connaissent de grands projets structurants pouvant à même de créer un phénomène d'entraînement pour d'autres secteurs », citant au passage les mégaprojets des complexes de phosphate (Bled Hedba), du fer (Gara Djebilet) et de zinc (Amizour) ».

Booster le commerce extérieur
Par ailleurs, ajoute M. Achir, « le commerce extérieur peut-être un levier pour soutenir la production nationale », précisant que « c'est un secteur qui requiert une politique de commerce international qui appelle au développement de la consommation domestique ». Car, dit-il, « on ne

peut décloisonner les deux secteurs ». « Nous sommes dans une chaîne de valeur internationale où tous les maillons de la chaîne de diversification de l'économie sont liés », fait-il remarquer, prônant de « ne pas se limiter à des mesures serrées dans une stratégie globale, mais avoir une politique économique intégrée qui va appuyer la production nationale ». Une politique du commerce extérieur, recommande l'expert, « nécessite aussi une politique de change adéquate ». « Il faut gérer le taux de change de façon qui répond justement, aux objectifs tracés dans le programme de diversification de l'économie, surtout en ce qui concerne la remontée des filières », développe-t-il, relevant qu'« il y a, là, un choix des filières à valoriser, tant en terme d'une stratégie de substitution des importations qu'en terme d'une stratégie de pénétration dans les marchés à l'international ».

Des stratégies cohérentes

Pour M Achir, il s'agit d'un « packaging » de stratégies coordonnées et cohérentes qui sont planifiées et qui prennent en considération à la fois les besoins du commerce extérieur pour l'industrie et la consommation, en ce sens pour faciliter l'importation dans certains créneaux et protéger le produit national.

R.C.

DIPLOMATIE :

Le Conseil de sécurité doit faire appliquer ses résolutions au Moyen-Orient pour rétablir sa crédibilité

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé lundi le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions relatives au Moyen-Orient s'il veut « rétablir sa légitimité et sa crédibilité ».

« Pour rétablir sa légitimité et sa crédibilité, le Conseil de sécurité doit pleinement assumer sa responsabilité et agir rapidement et de façon décisive afin de traiter la crise qui s'aggrave au Moyen-Orient », a affirmé M. Bendjama lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, invitant cet organe onusien à appliquer ses résolutions concernant notamment la situation en Palestine occupée et au Liban, soumis à une sauvage agression sioniste.

« Alors que le Conseil de sécurité a échoué à prendre des mesures décisives, des dizaines de milliers de vies ont été perdues. Des centaines de mil-

liers de personnes subissent la faim, la maladie et le déplacement forcé » à Ghaza, a-t-il souligné. Le diplomate a indiqué, à ce propos, que la priorité pour le Conseil de sécurité est de faire cesser la « tragédie » et « le massacre en cours en imposant un cessez-le-feu immédiat, permanent et sans conditions dans la bande de Ghaza et au Liban », précisant qu'il était « vital de traiter de façon effective la situation humanitaire catastrophique » dans l'enclave palestinienne.

« Les opérations humanitaires (dans la bande de Ghaza) sont actuellement entravées par le manque de volonté politique de l'occupant (sioniste) qui continue d'utiliser la faim comme arme de guerre », a-t-il soutenu.

M. Bendjama a appelé, dans ce contexte, à l'application de la résolution des Nations unies relative à la création d'un Etat palestinien avec El-Qods Echarif pour capitale. Une résolution

« menacée », a-t-il dit, en raison des agissements des autorités d'occupation sionistes qui souhaitent multiplier les colonies en Cisjordanie.

Il a invité, par ailleurs, le Conseil de sécurité à faciliter l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. Il citera, à ce sujet, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a appelé à « prendre des mesures immédiates et urgentes pour sauver le processus de paix qui se trouve dans une impasse sans précédent. Ceci ne peut être réalisé qu'en amenant les occupants à respecter les principes du droit international en mettant en œuvre les résolutions des Nations unies, en redoublant d'efforts pour garantir que la Palestine soit un membre à part entière des Nations unies ». « Le conseil doit veiller à l'application de ses résolutions en imposant des sanctions contre ceux qui violent le droit inter-

national », a dit le diplomate algérien, rappelant qu'en dépit de sa position très claire sur l'illégalité des colonies sionistes, à travers l'adoption de la résolution 2334, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à appliquer cette même résolution. M. Bendjama a tenu à rappeler que la cause profonde du conflit au Moyen-Orient est l'occupation sioniste de la Palestine et de territoires en Syrie et au Liban. « Le conseil doit faire respecter ses propres résolutions (...) pour mettre un terme à l'occupation et rétablir la paix dans la région », a-t-il clamé. « Le coût du silence et de l'inaction est très élevé », a-t-il rappelé, mettant en garde contre les conséquences du conflit au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité doit agir pour « rétablir l'espoir en la paix et pour la paix et faire respecter les principes de la justice et du droit international », a conclu Amar Bendjama.

R.N.

PROTECTION SOCIALE DANS
LE SECTEUR DE LA PÊCHE :

**93 %
des travailleurs
de la mer sont
couverts par la
sécurité sociale**

Pas moins de 93 % des pêcheurs sont affiliés à la sécurité sociale, a révélé lundi à Alger une étude sur la protection sociale dans le domaine de la pêche, effectuée par le Programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, mené dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE).

Cette étude a été présentée lors d'une journée d'information intitulée : «Conditions de travail des pêcheurs en Algérie: enjeux et perspectives d'amélioration», en présence des représentants du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), de la Caisse nationale des retraités (CNR), et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (CACOBATPH).

Selon cette étude, qui a touché un échantillon de 1.400 pêcheurs répartis sur cinq wilayas (Alger, Annaba, Tlemcen, Tipaza et Boumerdès) entre mars et octobre derniers, 93% des pêcheurs sont affiliés à la sécurité sociale (86% sont inscrits à la Cnas alors que le reste sont affiliés à la Casnos).

Plus de 90% des pêcheurs détiennent une carte Chifa et 64% bénéficient des allocations familiales avec au moins un enfant à charge, d'après la même étude, qui relève également que 60% des pêcheurs sont âgés entre 30 et 50 ans, et les trois quarts d'entre eux sont mariés. De plus, l'étude a révélé que 64% des pêcheurs non affiliés sont intéressés par une régularisation de leurs activités, dont 74% de cette catégorie expliquent leurs motivations par le souci d'être dans la légalité, 13% par le souci d'être éligible aux dispositifs d'aides sociales et les programmes de logement et 10% pour pouvoir bénéficier de crédit auprès des banques.

Dans le volet de la sinistralité liée aux risques professionnels, l'étude a fait état de 27% d'accidents de travail liés aux chutes et glissades, alors que 22% des accidents sont dus aux coups et coincements et 19,9% sont en relation avec les coupures, morsures et piqûres.

Dans 59 % des cas, l'accident a eu lieu à bord du navire de pêche, au large, et dans 26,2 % l'accident était à bord du navire de pêche sur le quai, est-il souligné dans cette étude.

L'étude a rappelé, par ailleurs, les chiffres clés du secteur, en se basant sur les données du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Office national des statistiques (ONS), selon lesquelles la population marine (emplois directs et indirects générés dans le secteur) a atteint 130.315 professionnels, en 2020, activant dans 46 ports de pêche et plus de 60 sites d'échouage.

R.N.

70 MILLIONS DE CYBER ATTAQUES ONT VISÉ L'ALGÉRIE EN 2024

C'est la côte d'alerte

L'Algérie a subi une campagne féroce des hackers en 2024. Le dernier rapport du leader mondial de la sécurité informatique Kaspersky indique que près de 70 millions d'attaques ont été enregistrées en Algérie où les institutions publiques, les entreprises et particuliers ont été les principales cibles.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le rapport signale que « l'Algérie occupe la 19e place en termes de cyber attaques dans le monde ». Profitant de sites et de partage de connexion, les abonnés subissent de front toutes les attaques à travers des actes de piraterie, le détournement des comptes bancaires et transactions via le web. Le pire moment de ces attaques a été observé durant la période électorale où les sites malveillants ont redoublé de férocité. Le leader mondial de la sécurité des logiciels affirme en outre que « le réseau Internet doit être totalement sécurisé en mettant en garde les copies falsifiées de certains logiciels de Microsoft et PowerPoint Excel qui sont piratés ». Ces fausses copies mettent en péril la sécurité des entreprises et des simples abonnés à travers le piratage illicite des données. Le groupe algérien des acteurs du numérique a déjà fait savoir que « les spam ou sites malveillants n'épargnent ni les médias, ni les institutions publiques, entreprises,



banques et aéroports ». Là où il y a des flux, les hackers qui ont l'art de manier les outils d'infiltration via les réseaux causent des dégâts financiers dont une estimation mondiale pour l'année 2023 avoisine les 10.000 milliards de dollars. Un chiffre énorme qui se répercute fatalement sur le développement des pays. Pour l'équipe de Kaspersky Algérie « les hackers savent être patients et passent à l'action au moindre faux pas ». Le rapport signale que l'été dernier une entreprise d'envergure a subi des attaques répétitives pendant 2 semaines et sans compter les intrusions qui peuvent paralyser certaines administrations ou services publics. L'Algérie qui dispose depuis 2023 d'une loi cadre sur la protection des données numériques est en vigueur avec des services compétents pour surveiller et mettre en place des portails sécuritaires comme rempart aux attaques virulentes. Mais cela ne suffit pas puisque les experts en cybersécurité estiment que « l'Algérie doit s'impliquer d'avantage dans la protection de son écosystème numérique » à travers la

mise en place d'un contrôle systématique des équipements informatiques importés qui doivent être munis de systèmes de protection. Il faut noter que l'Algérie va se doter prochainement d'un centre national des services numériques afin de mieux consolider la lutte contre la cybercriminalité. Les experts de la sécurité informatique recommandent également de ne pas exposer ouvertement les données personnelles à n'importe quelle plateforme en ligne. D'ailleurs, la Poste d'Algérie a averti ses clients de ne pas répondre à certains SMS ou messages non identifiés via les boîtes e-mail car ces derniers peuvent aisément subtiliser les comptes des abonnés pour détourner les sommes d'argent dans les comptes. Enfin, le prochain salon du 3 au 4 décembre prochains qui sera organisé à Alger, se penchera particulièrement sur la cyber sécurité et ses normes de surveillance où des experts, hommes d'affaires et responsables politiques feront le point de la situation.

F.A.

LE TERRORISME ROUTIER:

Des bilans toujours effrayants !

PAR : IDIR AMMOUR

Les mois et les années se suivent et se ressemblent dans leur litanie en matière d'accidents de la circulation devenus un véritable phénomène mondial. En effet, le terrorisme routier ne cesse de mettre en péril la vie des personnes, et ce en dépit des dispositifs de sécurité mis en place dans chaque pays et les campagnes de sensibilisation lancées par les autorités concernées. L'ONU a révélé, à l'occasion de la Journée mondiale de commémoration des victimes des accidents de la route, célébrée le 17 novembre de chaque année, que 1,19 million de personnes perdent la vie chaque année à travers le monde, à cause de ce type d'accidents qui se produisent quotidiennement à travers le monde, dont l'Algérie. L'Organisation a souligné aussi que «malgré les progrès réalisés dans la réduction des décès sur les routes, les pays sont encore loin d'atteindre l'objectif de réduire de moitié les cas mortels d'ici 2030». Plus de 50% des morts sur les routes sont des piétons, des cyclistes, des conducteurs de véhicules à moteur à deux ou trois roues et leurs passagers. Selon l'ONU, une plus grande proportion de ces personnes, considérées comme des usagers de la route vulnérables, meurent dans les pays à faible revenu par rapport aux économies à revenu élevé. A cette occasion, les Nations unies ont annoncé la mise en œuvre d'un plan mondial pour la décennie d'action pour la sécurité routière, afin de

sauver des vies dans plusieurs pays. Dans le cas de l'Algérie, les accidents de la route se poursuivent à un rythme quasi quotidien, malgré la multiplication des campagnes de sensibilisation initiées par les pouvoirs publics sur la sécurité routière. Au cours de l'année 2023, l'Algérie a enregistré pas moins de 24 751 accidents de la circulation sur les routes qui ont blessé 33 995 personnes et causé la mort de 3628 personnes, selon un bilan récent dévoilé, en mars dernier, par Ahmed Naït El Hocine, directeur général à la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ces chiffres effarants prouvent, si besoin est, que la prévention laisse encore trop à désirer et que les politiques publiques visant à réduire le terrorisme routier restent inopérantes. Et ce n'est sans doute pas le fameux permis à points, qui va arrêter le massacre. Les pièces détachées contrefaites, l'état catastrophique des routes et la très mauvaise formation des nouveaux chauffeurs sont, entre autres, autant de facteurs qui alourdissent le bilan sur nos routes. Face à la hausse des accidents de la route, les services concernés avaient souligné qu'il est «primordial» de revoir de nouveau certaines dispositions du code de la route. La révision de la formation des nouveaux conducteurs a été aussi évoquée, «car il y a des défaillances dans la formation des automobilistes et l'examen du permis de conduire». Le président de

la République avait affirmé, en septembre 2022, rappelons-le, lors d'une réunion du Conseil des ministres, que les accidents de la route exigeaient une «solution coercitive», soulignant la nécessité d'appliquer les peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du code de la route, une infraction qualifiée de crime.

I.A.

TRANSPORT :
**Annonce
importante pour
les voyageurs
du trajet
Alger-Marseille**

La Société nationale de transports maritimes des voyageurs a informé ses clients concernés par le trajet Alger-Marseille du jeudi prochain que l'enregistrement prendra fin à 8 heures du matin.

Dans un communiqué, la société a précisé que les enregistrements pour ce trajet se clôtureront à 8 heures du matin, en prévision d'une perturbation météorologique attendue.

Ainsi, elle a recommandé aux voyageurs de cette liaison de prendre leurs précautions et de se rendre au port d'embarquement tôt.

R.N.

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT:

Focaliser sur les initiatives des jeunes pour une économie durable

Les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont débuté, lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à lancer leurs propres projets, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à mettre en avant son rôle pivot dans la construction d'une économie durable.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 24 novembre, connaît une large participation, avec plus d'un million de participants attendus, notamment des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires, ainsi que les bénéficiaires des programmes de soutien assurés par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine au Centre International des Conférences (CIC) à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, «à continuer à saisir les opportunités offertes dans votre pays, en bravant les difficultés par la persévérance et la détermination», exprimant sa conviction que «la réalisation de l'essor économique escompté passe par la confiance de l'Etat en ses jeunes et en leurs capacités à être acteurs du changement et parties prenantes du développement national».

Le président de la République a affirmé que l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat «avec la participation de plus d'un million de jeunes à travers tout le pays témoigne de la confiance des jeunes en la volonté politique sincère et pragmatique de soutenir le monde de l'entrepreneuriat et des start-ups, en vue de répondre aux nouveaux défis



économiques». Pour le Président de la République, cet événement est l'occasion «de célébrer l'esprit entrepreneurial et de soutenir la créativité et l'innovation chez les jeunes pleinement engagés dans la dynamique de notre pays pour l'édification d'une économie diversifiée, ouverte et durable». Le président de la République a annoncé, à cette occasion, «l'organisation d'un concours national des meilleures start-ups pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle où les ambitions peuvent se concrétiser».

Pour sa part, le directeur général de l'accélérateur de Start-up «Algeria Venture», Sidali Zerrouki, a insisté sur la nécessité de renforcer l'esprit entrepreneurial en Algérie, estimant que cette culture doit devenir la première option des jeunes, une fois leurs diplômes en poche.

M. Zerrouki a souligné la nécessité d'augmenter la part des entrepreneurs en Algérie où l'on compte actuellement 7,8 entreprises pour 10.000 personnes à l'échelle nationale, en mettant davantage en lumière les avantages économiques qu'offre l'Etat pour soutenir l'entrepreneuriat et en élargissant les mesures préférentielles favorisant la création des projets.

Concernant le programme de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, il a fait savoir que chaque journée sera consacrée à l'étude et au débat d'un thème. La deuxième journée sera consacrée à la formation sur l'innovation et la transition numérique et la troisième aux incubateurs

et plans d'investissement. Une autre journée sera dédiée au renforcement des compétences des entrepreneurs en matière de marketing et de création d'entreprises, suivie d'une autre réservée aux fonds de soutien aux entreprises et à la présentation des projets. La clôture de l'évènement sera marquée par des cérémonies de distinction des lauréats des concours.

Cette manifestation vise à former près de d'un million de jeunes dans divers aspects de l'entrepreneuriat. Lors de la première édition en 2022, 110.000 participants avaient été formés, contre 700.000 participants lors de la deuxième édition en 2023. De son côté, Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a insisté sur le rôle central de l'entrepreneuriat dans le développement de tous les secteurs économiques, particulièrement dans le domaine industriel.

Il a affirmé que l'Algérie ne peut se contenter du secteur des services pour réaliser la croissance économique.

Il est impératif d'encourager l'entrepreneuriat industriel qui, a-t-il dit, constitue un pilier essentiel pour réaliser la diversification économique et réduire la dépendance aux secteurs traditionnels.

M. Moula a appelé les entrepreneurs porteurs d'idées novatrices dans le domaine industriel à se rapprocher du Conseil pour mettre en place un plan d'action et partant créer des projets industriels à même de dynamiser l'économie nationale.

C.A.

AGRICULTURE:

Signature du nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO

Un nouveau cadre de partenariat technique (cadre de programmation par pays-CPP) pour la période 2023-2027, a été signé lundi à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), visant à définir les domaines du partenariat stratégique entre les deux parties, indique un communiqué du ministère.

Le cadre du partenariat a été signé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Hamid Bensaâd et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud, sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de la SG du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables ainsi que des représentants des secteurs des Affaires

étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Hydraulique, du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que de la Pêche et des Productions halieutiques.

Le CPP, le 3e du genre entre l'Algérie et la FAO, définit le partenariat stratégique dans les domaines prioritaires pour l'Algérie, en adéquation avec les Objectifs du développement durable (ODD) de l'année 2023, précise le communiqué.

Le CPP se veut aussi l'aboutissement de l'action participative impliquant plusieurs secteurs ministériels, en vue d'élaborer ses axes et objectifs, lit-on dans le communiqué. Les priorités définies dans ce cadre englobent l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, le développement des chaînes de valeur

agricoles, la pérennité des ressources naturelles et les changements climatiques. De plus, le cadre porte sur l'élaboration d'une stratégie pour l'amélioration de la santé vétérinaire, notamment la prévention et la lutte contre les maladies animales liées aux effets des changements climatiques et transfrontaliers, et autres domaines couverts par ce nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO. Parmi aussi les missions du CPP, selon le communiqué, figure la contribution au soutien des programmes et stratégies nationaux, à travers l'adoption des meilleures pratiques innovantes en intégrant les normes internationales et en valorisant les expertises nationales et régionales, au cours des quatre prochaines années.

R.N.

PARTENARIATS

DANS L'AGROALIMENTAIRE :

L'Irlande à la rencontre du secteur algérien

Une délégation de 9 entreprises irlandaises spécialisées dans le domaine des produits laitiers et du bétail, accompagnée du Conseil irlandais de l'alimentation (Board Bia), a visité l'Algérie au cours des derniers jours afin d'explorer les opportunités d'affaires et de partenariats dans ce secteur.

Dans un communiqué publié lundi et dont «le Midi Libre» a reçu une copie, le Conseil irlandais de l'alimentation a indiqué que ces entreprises ont participé au séminaire sur les produits laitiers, la viande et le bétail entre l'Algérie et l'Irlande, qui s'est tenu le 12 novembre 2024. Ce séminaire a été organisé par le Board Bia, soulignant que l'Algérie est une source de viande, de bétail et de produits laitiers de haute qualité. Parmi les objectifs de cette initiative, figurait la création et le renforcement de partenariats stratégiques bénéfiques pour les deux parties entre les fournisseurs irlandais et les producteurs de bétail et les fabricants de produits laitiers en Algérie. Afin de soutenir ce séminaire, le Conseil a également organisé des visites pour les entreprises irlandaises participantes dans des fermes et des usines de produits laitiers, de viande et de bétail près d'Alger, afin d'offrir aux exportateurs irlandais une meilleure compréhension des industries du bétail et des produits laitiers en Algérie. Le séminaire vise également à renforcer les relations établies lors des rencontres des années passées, dans le but de créer des partenariats commerciaux à long terme entre l'industrie alimentaire et des boissons irlandaise et les transformateurs et fabricants de produits alimentaires algériens ciblés. Selon le même communiqué, l'Irlande a exporté plus de 95 millions d'euros vers l'Algérie en 2023, incluant des produits tels que la poudre de lait écrémé (42 millions d'euros), le fromage (36 millions d'euros) et la poudre de lait entier (10 millions d'euros), représentant 11 % des exportations irlandaises vers l'Afrique, avec le Nigeria comme première destination à 160 millions d'euros.

AIR ALGÉRIE :

Des nouvelles offres promotionnelles vers ces destinations

Air Algérie a lancé des offres promotionnelles pour cinq lignes internationales, dont trois vers la France. La compagnie aérienne propose des tarifs promotionnels pour l'achat de billets vers trois destinations en France, une vers l'Égypte et une autre vers la Turquie. La date limite pour la réservation est fixée au 30 novembre. En ce qui concerne la période de voyage, elle s'étend jusqu'au 31 mai 2025. Air Algérie a annoncé des prix promotionnels pour ses vols vers trois villes françaises. Cela inclut le vol aller-retour Constantine-Lyon, avec un prix de départ de 23.150 DZD. L'offre est valable uniquement en classe économique, et le billet n'est pas remboursable. Il y a aussi l'offre promotionnelle pour la ligne Oran-Marseille, avec un billet retour à partir de 21.556 DZD, toujours en classe économique, non remboursable mais modifiable avec frais. Enfin, pour la ligne Sétif-Paris, l'offre concerne uniquement le vol aller, à partir de 23.750 DZD, en classe économique, non remboursable et modifiable avec frais. Offres promotionnelles vers la Turquie et l'Égypte. Cette offre promotionnelle est valable uniquement en classe économique, non remboursable et modifiable moyennant des frais. La compagnie propose également une offre promotionnelle pour la ligne Annaba-Istanbul, aller-retour en classe économique à partir de 38.083 DZD. Selon le site web d'Air Algérie, le billet est non remboursable, mais modifiable avec des frais.

R.N.

LANCEMENT DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT EN ALGÉRIE

Un Rendez-vous pour l'Innovation et le Soutien aux Start-up

Le coup d'envoi officiel de cette manifestation, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le Réseau global pour l'entrepreneuriat (Global entrepreneur, ship network - GEN), sera donné au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal (Alger), lors d'une rencontre regroupant plusieurs ministres et experts.

L'évènement devrait attirer plus d'un million de participants au niveau national, dont des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires et des bénéficiaires des programmes de soutien mis en place par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat. Des espaces d'échange de connaissances et d'expertises entre les entrepreneurs sont prévus, ce qui contribuera à la formation d'un réseau national solide permettant de faire face aux défis et de mener à bien leurs projets. Il s'agit également de développer les compétences d'entrepreneuriat chez les jeunes et les étudiants, en mettant à leur disposition des formations leur permettant d'acquérir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets réussis. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sera également l'occasion d'évoquer les histoires de réussite inspirantes en Algérie.



BANQUE MONDIALE

L'Algérie a réalisé une croissance «robuste» au 1^{er} semestre 2024

La Banque mondiale (BM) a mis en avant, dans son dernier rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie pour l'automne 2024, publié lundi sur son site web, la solide performance économique du pays, assurant que la croissance au premier semestre de l'année en cours a été «robuste», atteignant 3,9%. Cette croissance est «diversifiée et soutenue par un secteur agricole résilient», a souligné la BM dans son document, en précisant que l'Algérie a connu une «amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3% sur les neuf premiers mois de 2024». Au cours du premier semestre 2024, la croissance économique de l'Algérie est

demeurée «robuste, soutenue par les secteurs non extractifs et par l'investissement», a noté le rapport, ajoutant «qu'après une accélération à 4,1% en 2023, la croissance du PIB a légèrement ralenti au premier semestre 2024 (+3,9% en glissement annuel), soutenue par une croissance non extractive dynamique». Dans ce cadre, la BM a indiqué que la croissance de l'investissement s'est accélérée, stimulant les importations, tandis que la consommation privée et publique est restée robuste. D'autre part, le PIB extractif est resté également stable au cours du premier semestre (+1%) après une nouvelle réduction du quota de production de pétrole brut de l'Algérie en janvier et une baisse de la

demande européenne de gaz, a mentionné l'institution dans son rapport. Tout en relevant une stabilisation des prix des produits frais, la modération des coûts d'importation et un taux de change stable durant cette période, l'institution financière internationale a précisé également que les réserves de change demeurent «confortables», représentant l'équivalent de 16,2 mois d'importations de biens et services en septembre 2024. L'autre indicateur positif souligné dans le rapport est celui de la baisse de l'inflation qui a «nettement ralenti en 2024, grâce à la production agricole résiliente, la stabilisation des prix des aliments frais, la modération des prix à l'importation et la stabilité

du taux de change», a affirmé la BM. Selon les prévisions de la Banque mondiale, la croissance devrait rebondir en 2025, avec une reprise du secteur des hydrocarbures qui soutiendrait un «rebond de la croissance». Dans son rapport conjoncturel, la Banque mondiale a mis en avant également le «potentiel considérable» de la croissance des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie. «Diversifier les produits et les marchés d'exportation tout en augmentant la valeur ajoutée sera essentiel pour atteindre l'objectif du gouvernement de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030», a-t-elle fait observer.

COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS

Vente libre pour les logements Ipp

Les logements Ipp, dont la commercialisation n'a pas pu être réalisée, seront désormais vendus librement, sans tenir compte des conditions d'éligibilité à l'attribution. Un décret exécutif a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (n°76), signé par le Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, qui fixe les conditions et modalités d'achat des logements sociaux publics. Ce décret, conformément aux dispositions de la loi de finances 2024, autorise exceptionnellement le promoteur immobilier concerné, dans le cadre du programme de logements sociaux publics réalisés, à commercialiser ces logements par vente libre, dans le cas où il est prouvé qu'un



certain nombre de logements sociaux publics n'ont pas été vendus selon le cadre réglementaire dans lequel ils ont été réalisés. Ce texte légal définit également les modalités de commercialisation des logements sociaux publics par vente libre, après avoir déterminé les éléments justifiant le non-ventes, par déci-

sion conjointe du ministre des Finances et du ministre chargé du logement. Le promoteur immobilier concerné devra également reverser à la trésorerie publique la valeur de la réduction appliquée sur le prix des terrains appartenant aux propriétés privées de l'État, utilisés pour la construction des logements soci-

aux publics qui seront vendus, en tenant compte des modalités d'application de cette disposition par décision conjointe du ministre des Finances et du ministre chargé du logement. Concernant le prix des logements, il sera calculé sur la base des coûts déterminés et de l'ensemble des charges financières, conformément à l'avis de paiement préparé par les services du promoteur immobilier concerné, après approbation du conseil d'administration. Enfin, les logements sociaux publics commercialisés par vente libre seront également soumis aux règles de cession prévues par la législation en vigueur, selon les dispositions de ce décret.

**Pétrole :
Le Brent passe à
73,30 dollars après
l'arrêt de la
production dans
un champ pétrolier
norvégien**

Les prix du pétrole ont augmenté de plus de deux dollars lors de la clôture, hier, lundi, après l'annonce de l'arrêt de la production dans le champ pétrolier géant Johan Sverdrup en Norvège. Les contrats à terme du Brent ont augmenté de 2,26 dollars, soit 3,2 %, pour atteindre 73,30 dollars le baril à la clôture. Les contrats à terme du West Texas Intermediate (WTI) ont également augmenté de 2,14 dollars, soit 3,2 %, pour atteindre 69,16 dollars le baril.

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Comment contrer ce problème

Les antibiotiques sont des médicaments qui servent à soigner les infections dues à des bactéries. Les bactéries peuvent devenir insensibles à ces drogues : on parle alors de résistance aux antibiotiques et de bactéries résistantes.

En Europe, plus de 35.000 décès résultent de bactéries résistantes aux antibiotiques, selon le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC).

Qu'est-ce que qu'un antibiotique ?

Les antibiotiques sont des médicaments qui servent à lutter contre les infections dues à des bactéries : les pneumonies, bronchites, otites, méningites, infections urinaires, septicémies, maladies sexuellement transmissibles... C'est une des découvertes les plus importantes de la médecine qui a sauvé et qui sauve des millions de vies chaque année, mais leur efficacité est menacée car les bactéries peuvent s'adapter et résister au traitement. Les antibiotiques tuent les bactéries, ou bloquent leur prolifération. Les bactéries résistantes sont devenues insensibles à ces drogues. On parle de résistance aux antibiotiques ou aux antibactériens.

Quelles sont les causes de l'antibiorésistance ?

La résistance aux antibiotiques d'une bactérie peut résulter soit de mutations soit de l'acquisition de gènes de résistance conférant la résistance à un ou plusieurs antibiotiques. Les bactéries ont en effet la capacité à s'échanger des gènes. Ces échanges sont particulièrement problématiques dans le cas de gènes rendant la bactérie qui l'héberge résistante aux antibiotiques. En effet, si l'acquisition de la résistance par mutation est un phénomène rare, de l'ordre d'une bactérie sur cent millions, les gènes de résistance peuvent



s'échanger entre bactérie à très haute fréquence, jusqu'à une bactérie sur 100.

Les bactéries résistantes et les gènes de résistance peuvent se transmettre entre l'être humain, les animaux et l'environnement, par contact direct, mais aussi par l'eau ou les aliments. Ainsi, l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire et le rejet d'antibiotiques dans l'environnement contribuent aussi à l'apparition de nouvelles souches bactériennes multirésistantes.

La résistance aux antibiotiques n'est pas spécifique aux bactéries responsables de maladie. Elle touche également les bactéries bénéfiques et non pathogènes qui nous colonisent et constituent nos microbiomes qui sont essentiels à notre bonne santé. Ces bactéries résistantes représentent alors un réservoir de gènes de résistance qui pourront être transmis à des bactéries pathogènes.

Quels sont les effets de l'antibiorésistance ?

La prise d'antibiotique va altérer notre microbiome et contribuer à augmenter ce réservoir de gènes de résistance que nous portons. Ceci en cas d'infection bactérienne, mais également lorsqu'ils sont inutiles par exemple dans le cas d'une infection virale, comme

le rhume ou la grippe contre lesquelles les antibiotiques n'ont aucune action. Le microbiome nous protège contre les infections en empêchant la colonisation par des bactéries potentiellement pathogènes, c'est l'effet barrière. La prise inutile d'un antibiotique a donc un double effet négatif pour un individu en altérant son microbiome et sa barrière protectrice et en sélectionnant des bactéries résistantes. Elle peut ainsi augmenter le risque d'une infection ultérieure difficile à traiter.

Le sous-dosage d'un antibiotique qui peut résulter d'une interruption précoce du traitement ou de médicaments frauduleux vendus dans certains pays à bas revenu contribue également à l'acquisition de la résistance aux antibiotiques.

Les bactéries résistantes provoquent chez l'être humain ou l'animal des infections plus difficiles à traiter que celles dues à des bactéries non résistantes (aussi dites bactéries « sensibles »). Le choix de l'antibiotique qui peut être prescrit est en effet alors plus limité.

Quelles sont les différents niveaux de résistance ?

Des bactéries peuvent être résistantes à un ou à plusieurs antibiotiques on parle alors de bactéries

multirésistantes ou BMR. Les BMR les plus inquiétantes sont :

- les entérobactéries multirésistantes : bactéries du tube digestif responsables d'un très grand nombre d'infections (Escherichia coli et Klebsiella pneumoniae) ;
- les staphylocoques dorés résistants à la méthicilline, les bacilles tuberculeux multirésistants, ou encore le bacille pyocyanique et les Acinetobacter baumannii: des bactéries infectant les poumons

de personnes atteintes de mucoviscidose et qui sont responsables d'infections nosocomiales (acquises en milieu de soin de santé, en particulier les hôpitaux et les cliniques).

Dans des cas extrêmes et rares, une bactérie peut être résistante à tous les antibiotiques utilisables chez l'humain. Elle est dite alors pan-résistante et peut entraîner une impasse thérapeutique avec plus aucun traitement possible.

Comment prévenir l'antibiorésistance ?

Il est nécessaire d'éviter l'usage abusif ou excessif des antibiotiques, qui accélère le phénomène de résistance. Il faut souligner que l'effet négatif, à long terme, de la consommation d'antibiotiques lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, est à la fois individuel et collectif. Ce contrôle des antibiotiques ne se limite pas à la médecine humaine mais aussi au secteur animal et en particulier à l'élevage.

L'hygiène est toujours un moyen d'éviter les infections, et donc les traitements antibiotiques a posteriori. Les phénomènes de résistance surviennent dans tous les pays du monde mais sont surtout observés dans les pays où les niveaux d'hygiène sont faibles.

Au niveau individuel :

- Ne prendre l'antibiotique que

- s'il est prescrit par son médecin ;
- Ne pas partager un antibiotique avec quelqu'un d'autre ;
- Ne pas exiger d'antibiotique si votre médecin n'en voit pas le besoin ;
- Suivre les règles d'hygiène pour prévenir les infections.

Comment lutter contre la prise d'antibiotique ?

Rappelons que la vaccination contre les infections bactériennes est un moyen d'éviter la maladie, donc le traitement antibiotique éventuel, qui pourrait se révéler inefficace du fait d'une antibiorésistance. Elle permet également d'éviter l'effet indésirable des antibiotiques sur notre microbiome. Le vaccin contre le pneumocoque a permis par exemple une diminution très significative de la résistance aux antibiotiques pour cette espèce. Face à l'augmentation des résistances bactériennes aux antibiotiques et à la difficulté de concevoir de nouvelles molécules efficaces des stratégies alternatives sont envisagées. La phagothérapie connaît depuis quelques années un regain d'intérêt de la communauté scientifique. Cette alternative à l'utilisation des antibiotiques est une voie intéressante qui consiste à éliminer les bactéries grâce à des virus spécifiques (appelés phages) tuant les bactéries d'une espèce. Cette technique ciblée résulte de la découverte, en



1917, à l'Institut Pasteur, des bactériophages par le microbiologiste Félix d'Hérelle. Un plan d'action mondial, lancé par l'OMS en mai 2015, vise à préserver notre capacité de prévenir et traiter les maladies infectieuses à l'aide de médicaments sûrs et efficaces. Il consiste à : améliorer la sensibilisation et la compréhension du phénomène de résistance aux antimicrobiens ; renforcer la surveillance et la recherche ; réduire l'incidence des infections ; optimiser l'usage des agents antimicrobiens ; consentir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Qui est touché par ce phénomène ?

La résistance aux antibiotiques touche tous les pays mais avec des niveaux variables, notamment selon leur niveau de consommation d'antibiotiques, l'hygiène et le niveau de revenu. Les bactéries résistantes sont également présentes chez les animaux et dans l'environnement. La médecine humaine, la médecine vétérinaire et la contamination de l'environnement par des antibiotiques contribuent donc à l'augmentation de résistance. D'après l'OMS, la moitié des antibiotiques sont, dans le monde, destinés aux animaux. Dans de nombreux pays, des antibiotiques en dose faible sont toujours donnés aux animaux d'élevage pour accélérer leur croissance et leur prise de poids. Cette pratique, interdite dans l'Union européenne, contribue à la sélection de bactéries résistantes aux antibiotiques qui peuvent ensuite être transmises à l'humain. Selon l'OMS, si rien n'est fait, le monde s'achemine vers une ère postantibiotiques, « où des infections courantes et des blessures mineures qui ont été soignées depuis des décennies pourraient à nouveau tuer ». Ce problème est considéré comme une urgence pour cette organisation internationale qui a publié en mai 2024 une liste de bactéries contre lesquelles il est urgent d'avoir de nouveaux antibiotiques.

Sources : OMS, Santé Publique France

Origines naturelles de la résistance aux antibiotiques



La résistance aux antibiotiques est aussi ancienne que les antibiotiques eux-mêmes. Elle est pour partie antérieure à leur utilisation par l'Homme. Les molécules antibiotiques actuelles sont en effet souvent issues des micro-organismes (fongiques par exemple) qui doivent depuis des millions d'années se défendre contre les bactéries. De nombreux antibiotiques sont synthétisés par des bactéries de la famille des actinomycètes, comme la streptomycine qui est produite par Streptomyces griseus. Il s'ensuit deux phénomènes : la sécrétion d'antibiotiques (contre lequel le microorganisme doit donc lui-même aussi résister) est aussi une stratégie développée par ces organismes bactériens pour éliminer leurs compétiteurs ou pathogènes de leur environnement. Ces bactéries productrices d'antibiotiques ont développé plusieurs enzymes leur permettant de résister à la molécule qu'elles produisent, afin de ne pas en être elles-mêmes les victimes : ces micro-organismes fabriquent en même temps le poison et l'antidote. Par transfert entre bactéries, les gènes codant ces enzymes de résistance peuvent se propager et transmettre la capacité de résistance à d'autres espèces, ce qui est observé dans l'environnement.

Il existe depuis longtemps une co-évolution entre des organismes sécrétant des antibiotiques et des organismes cibles qui tendent à s'y adapter (via le jeu de la sélection naturelle). Les progrès de la biologie moléculaire ont permis à la paléomicrobiologie de récemment le prouver à partir d'analyses d'échantillons humains (de plaque dentaire et d'excréments) et d'échantillons environnementaux anciens : il existe, depuis des siècles et millénaires au moins, dans le microbiote humain des gènes codant certaines antibiorésistances. En 2016, selon M. Drancourt, des résistances « antiques » aux β -lactamines, aux glycopeptides, aux tétracyclines et aux macrolides ont été démontrées. C'est l'une des origines de l'antibiorésistance.

De manière générale, la résistance aux antibiotiques résulte donc d'une évolution par sélection naturelle, les antibiotiques exerçant une pression sélective très forte, en éliminant les bactéries sensibles. Les bactéries présentant une mutation leur permettant d'y survivre continuent à se reproduire, en transmettant à leur descendance leurs gènes de résistance, produisant rapidement une génération de bactéries pleinement ou majoritairement résistantes.

Causes contemporaines et anthropiques

L'utilisation massive d'antibiotiques dans le monde, depuis la seconde moitié du xxe siècle, a exposé un grand nombre de bactéries, pathogènes notamment, à des antibiotiques, en causant des maladies nosocomiales, partout dans le monde. Un phénomène d'augmentation du résistome (ensemble des gènes de résistance trouvés dans un organisme 27,28,29,30) est constaté. Il a plusieurs raisons démontrées, toutes liées à des modalités inappropriées d'utilisation des antibiotiques, qui influent fortement sur le nombre de souches d'organismes devenant résistants.

L'arthroscopie

Une arthroscopie est une procédure chirurgicale réalisée pour observer et donc faire un diagnostic ou pour traiter une de vos articulations, notamment du genou. Ce qu'il faut savoir de cette opération.

Qu'est-ce qu'une arthroscopie ?

Une arthroscopie est une intervention de chirurgie mini-invasive, c'est-à-dire qu'elle est réalisée sous contrôle vidéo (arthroscope) avec de petites incisions et des instruments spécialisés. Elle permet d'observer et de traiter l'intérieur des articulations avec peu de cicatrice et des suites opératoires plus simples. Cette technique a d'abord été développée pour le genou puis pour l'épaule, la cheville et le coude. L'arthroscopie est une technique courante. La plupart des interventions orthopédiques sont réalisées par voie arthroscopique. Les arthroscopies les plus souvent réalisées sont celles du genou, de l'épaule et de la cheville.

Cette intervention peut être réalisée pour poser un diagnostic lorsque l'articulation est bloquée ou douloureuse par exemple. Une biopsie peut être réalisée au cours d'une arthroscopie. Elle peut également être effectuée pour traiter un problème sur une articulation.

Comment se déroule une arthroscopie ?

Se préparer à une arthroscopie
Une arthroscopie peut être effectuée sous anesthésie générale, régionale (péridurale, rachianesthésie) ou locale. Le choix de l'anesthésie dépend de la zone à opérer et de la nature de l'intervention.

L'arthroscopie en pratique

Deux petites incisions sont réalisées dans la zone à explorer pour pouvoir y faire pénétrer l'arthroscope et les instruments de chirurgie. Le chirurgien peut alors voir votre articulation sur écran, faire un diagnostic



et/ou retirer la partie endommagée ou réparer celle-ci. Les incisions sont suturées.

Se préparer à une arthroscopie du genou

Vous entrez le matin même de l'intervention à l'hôpital mais devez être à jeun. Le genou qui va être opéré est épilé.

Le plus souvent, une anesthésie locorégionale est réalisée. Deux incisions d'environ 1 cm sont réalisées de chaque côté du genou. Puis le chirurgien y introduit la caméra (arthroscope) et les instruments chirurgicaux lorsqu'il a besoin d'intervenir. Les fils sont ensuite suturés et le chirurgien vous fait un pansement, vous pose une attelle et un bas de contention (pour prévenir les risques de phlébite). Cette intervention dure 30 minutes environ. Vous sortez de l'hôpital le soir même de l'intervention (en ambulatoire) ou au bout de un/deux jours suivant la nature de l'in-

tervention.

Se préparer à une arthroscopie de l'épaule

Vous entrez à l'hôpital le matin de l'acte chirurgical, en étant à jeun.

Une arthroscopie de l'épaule est effectuée le plus souvent sous anesthésie générale accompagnée d'une anesthésie locorégionale pour diminuer les douleurs après l'intervention. Cette intervention dure de 30 à 90 mn et est suivie d'une hospitalisation de 24/48h. Dans quels cas fait-on une arthroscopie ?

Vous pouvez avoir une arthroscopie pour faire un bilan d'une lésion d'une articulation, compléter un diagnostic (arthrose), pour faire un prélèvement de liquide articulaire ou une biopsie de membrane, pour traiter une pathologie articulaire (ablation de la partie abîmée d'un ménisque ou d'un cartilage, réparation d'un ligament...)

Arthroscopie du genou : dans quels cas ?

Une arthroscopie du genou est faite le plus souvent lorsqu'il y a une rupture du ligament croisé, à la suite d'un accident de sport, ou pour traiter des affections du ménisque, liées à un traumatisme ou au vieillissement. Une arthroscopie du genou peut également être réalisée pour effectuer un lavage articulaire (pour éliminer les particules de cartilage) si vous souffrez d'arthrose.

Arthroscopie de l'épaule : quand ?

Une arthroscopie de l'épaule peut être effectuée en cas de calcifications des tendons de l'épaule ou de l'articulation scapulaire, de lésions de la coiffe des rotateurs (groupes de 4 tendons), de luxation de l'épaule...

Les suites opératoires d'une arthroscopie

Une arthroscopie étant une chirurgie mini-invasive, les suites opératoires sont plus courtes et plus simples que lors d'une chirurgie classique « ouverte ». Les cicatrices sont minimes et très peu douloureuses et vous pouvez reprendre rapidement vos activités.

La sortie de l'hôpital se fait le soir même de l'intervention ou le lendemain voire le surlendemain. Selon la zone opérée, une attelle, une écharpe ou des béquilles peuvent être nécessaires pendant quelques jours. L'application de glace sur la région opérée est recommandée pendant quelques jours ainsi que le repos. Une rééducation peut être prescrite pour favoriser la récupération de la mobilité et de la force musculaire.

Les résultats d'une arthroscopie

Les arthroscopies faites pour réparer des blessures sportives permettent le plus souvent de pouvoir continuer une activité sportive. Les arthroscopies effectuées pour soulager les symptômes de l'arthrite n'ont pas d'effet à long terme.

Anne-Sophie Glover-Bondeau



UNE AVANCÉE POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET LE TOURISME

Cinq sites archéologiques protégés à Mila

Cinq nouveaux sites archéologiques de la wilaya de Mila ont récemment été inscrits sur la liste des biens culturels protégés, après avoir été soumis à la commission locale des biens culturels. Cette initiative fait partie d'un effort visant à protéger et sécuriser le patrimoine culturel matériel, en particulier les monuments et sites archéologiques, contre le vandalisme et la négligence.

Les cinq sites concernés, qui remontent à différentes périodes historiques, figurent, désormais, sur la liste complémentaire des biens culturels de la wilaya, selon le vice-directeur local de la culture et des arts, Chayaba Lazghad.

Les sites archéologiques inscrits se trouvent dans plusieurs communes, dont Ben Yahia Abderrahmane, Chikara, Oued El-Othmania, El Ksarme Kouka et Zghaya. Parmi les sites inscrits, on trouve le site d'Aïn Karp, une source romaine située au sud de la wilaya de Mila, dans la commune de Ben Yahia Abderrahmane, qui date de l'époque romaine. Un autre site est Mzel Matouli, situé dans la commune de Chikara, ainsi que le Palais de l'Agha, un monument historique romain situé à Aïn Foua, dans la commune de Oued El Othmania. Le quatrième site est le Centre de torture, Bureau 2, situé dans la commune d'El Ksarme Kouka, et le cinquième site est le Centre de torture, Tour Zghaya, situé à 6 km à l'ouest de la ville de Mila.

En parallèle, la liste complémentaire des sites déjà enregistrés a été mise à jour, avec sept sites culturels ajoutés, dont la Mosaïque de Sidi Zrouk, dans la commune de El Rwached, la Source romaine de la commune de Mila, le site archéologique de la Mosquée Lbaâla dans la commune de Oued El



Othmania, les Thermes romains de Yahia Beni Chta, ainsi que le site archéologique de Aïn El-Kerma, dans la commune d'Oulad Khlouf et les Murs byzantins dans la ville de Mila. Le vice-directeur local de la culture et des arts a également mentionné l'ajout, au cours de la même période l'année dernière, de six autres sites à la liste complémentaire, notamment les Puys Aglad, situés au sud de la wilaya de Mila, dans la commune de Choucha, datant de l'époque romaine, ainsi que la Statue de Mlou, représentant une figure difficilement identifiable sculptée dans un bloc de marbre, découverte près de la vieille ville de Mila lors de fouilles archéologiques en 1880 et qui se trouve maintenant dans la caserne militaire de Mila, près de la Mosquée Abu Mouhadjir Dinar. La wilaya a également bénéficié de l'enregistrement du site archéologique de Kaf Tazrout, situé à la frontière des communes de Ahmed-Rachid, Aïn El-Moulouk et Bouhatem, qui contient des témoignages de plusieurs périodes historiques importantes, depuis la préhistoire jusqu'à la période islamique. Le site Aïn-Tamda, composé de plusieurs sites archéologiques situés à 5 km à l'est de la commune d'Ahmed-Rachid, datant de la préhistoire et de l'époque romaine, est également en attente d'études approfondies par les autorités compétentes et de la mise en lumière de son potentiel pour le tourisme archéologique.

En parallèle, la commune de Sidi

Merouane a vu l'enregistrement du site Fardoua, comprenant une ancienne ferme de la même époque avec un atelier de poterie et des bains. Ce site pourrait constituer un atout considérable pour le tourisme dans le nord de la wilaya, notamment près du barrage de Boudi Harn qui attire un grand nombre de visiteurs depuis l'année dernière, après son remplissage dû aux fortes pluies.

Les autorités locales comptent également développer la région autour du barrage de Boudi Harn avec un projet touristique ambitieux comprenant plusieurs infrastructures et hôtels, ainsi qu'un grand parc public dont le financement a dépassé 18 milliards de centimes.

À ce jour, la wilaya de Mila compte un total de 23 sites archéologiques protégés en tant que biens culturels, dont 5 sont classés patrimoine national, tandis que 18 autres sont inscrits sur la liste complémentaire. À l'échelle nationale, la Direction de la culture et des arts de Mila a soumis des propositions à la commission ministérielle pour classer 12 autres sites archéologiques en vue de leur protection et valorisation, conformément à la loi de protection du patrimoine culturel 04-98 du 15 juin 1998. Les autorités locales se préparent à inscrire d'autres sites archéologiques d'ici la fin de l'année, en attendant le classement officiel de ces monuments.

JIJEL

Secousse tellurique de 3,0 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, lundi à 22h56 dans la wilaya de Jijel, indique dans un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-ouest de Zياما Mansouriah, dans la même wilaya, précise la même source.

BATNA

Des voleurs détruisent une forêt pour récolter des plantes aromatiques

Récemment, les agents de la Direction des forêts de Batna ont découvert, lors d'une patrouille de surveillance, une opération systématique visant à détruire la couverture forestière et végétale, consistant à couper des plantes aromatiques à la racine et à les commercialiser illégalement.

L'opération a eu lieu lors d'une ronde de la brigade mobile de la Direction des Forêts de Batna, dans la zone de Tifrasine, située dans la forêt d'État d'Ish, dans la commune de Oued Chebka. Là, un véhicule utilitaire de type "G5" a été intercepté et soumis à une inspection, qui a révélé qu'il était chargé de quantités importantes de romarin coupé à la racine en pleine forêt, ce qui constitue une violation grave et une destruction systématique de la richesse forestière et végétale. Le romarin fait partie des plantes résistantes à la désertification, tout comme le chih et l'alfa, et son arrachage brutal à la racine est considéré comme un crime contre l'environnement, la nature et le patrimoine forestier. L'élimination de cette plante contribue également à l'avancée du désert.

Après avoir pris les mesures légales et administratives nécessaires, les autorités ont saisi la quantité de romarin, une plante aromatique utilisée en cuisine et pour des fins thérapeutiques. Des dossiers judiciaires ont été ouverts contre les personnes arrêtées à bord du véhicule, pour l'arrachage illégal de plantes aromatiques et médicinales à des fins commerciales sans autorisation, conformément à l'article 153 de la loi 21/23 relative à la protection et à la gestion du domaine forestier public. Les dossiers des suspects ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes.

La Direction des forêts de Batna a souligné que les comportements irresponsables de certaines personnes, qui arrachent des plantes à la racine pour les commercialiser, affectent négativement la faune et la flore des forêts. Elle a également appelé les citoyens à signaler tout comportement suspect et à aider les agents de la Direction des Forêts à protéger et préserver les richesses forestières.

TARF

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes et saisie de 7.000 comprimés

Les services de la sûreté de la daïra de la Calah, dans la wilaya de Tarf, ont réussi, la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel composé de quatre personnes, actif dans le trafic illégal de substances psychotropes. Plus de 7.000 capsules de psychotropes de type Pregabaline ont été saisies. Les investigations menées par les enquêteurs ont permis d'identifier les membres de ce réseau criminel et de

les arrêter. La saisie de cette quantité de psychotropes a été effectuée dans une maison appartenant à l'un des membres du réseau, où les comprimés étaient cachés et prêts à être transportés et commercialisés.

L'opération, qui a été supervisée par le procureur compétent, a abouti à la saisie de 7.395 capsules de psychotropes de type Pregabaline 300 mg, ainsi que deux véhicules touristiques utilisés

dans l'activité criminelle. Un montant d'argent provenant des bénéfices criminels a également été saisi, ainsi qu'une arme blanche prohibée de type "sabre".

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Kala pour des faits de possession, transport et importation illégale de psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle.

SOUDAN DU SUD

7,7 millions de personnes risquent la famine en 2025

Environ 7,7 millions de personnes vivant au Soudan du Sud, soit près de 60% de la population, seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë l'an prochain, selon des données publiées par l'Onu ce lundi.

Pays parmi les plus pauvres au monde indépendamment depuis 2011, le Soudan du Sud voit sa situation humanitaire aggravée par des inondations d'une ampleur inédite depuis des décennies et un afflux massif de réfugiés venus du Soudan voisin en guerre.

Les dernières projections du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), dont les évaluations déterminent les seuils de la



faim (sur une échelle de 1 à 5), prévoient une augmentation du nombre de personnes menacées d'insécurité

alimentaire aiguë. L'IPC estime que 7,69 millions de personnes, dont 2,1 millions d'enfants, seront confron-

tées en avril à une situation où « l'incapacité d'une personne à consommer suffisamment de nourriture met sa vie ou ses moyens de subsistance en danger immédiat » (phase 3 ou plus), contre 7,1 millions cette année.

Parmi elles, 63.000 se trouveront dans un état de « catastrophe » alimentaire (phase 5), qui précède la famine.

Vulnérable aux calamités climatiques, le pays fait face à ses pires inondations depuis des décennies, qui ont déplacé 380.000 personnes et affecté un total de 1,4 million, selon l'agence humanitaire des Nations unies (Ocha).

Il doit également faire face à l'afflux de 810.000 personnes fuyant le conflit qui a éclaté en avril 2023 au Soudan voisin, selon des chiffres de l'Onu.

MALI

Choguel Maïga critique le prolongement de la transition

Le Premier ministre par intérim du Mali, Choguel Maïga, a critiqué les autorités militaires de la transition et les a appelées à entamer des discussions sur la fin de la période "transitionnelle". Il a exprimé son inquiétude face à l'absence de débat sur la fin de cette période et le transfert du pouvoir. Maïga, homme politique civil, a déclaré dans un discours public prononcé samedi 16 novembre, rapporté par les médias locaux : « J'ai dit qu'il

y a un spectre de confusion et d'incertitude qui plane sur le processus de transition au Mali. Nous ne pouvons pas accepter cela, le peuple ne l'acceptera pas, et le mouvement du 5 juin ne l'acceptera pas non plus. Nous pouvons faire preuve de patience, mais cette patience a des limites... J'ai déjà insisté là-dessus. Soyons tous unis, comme un bloc de granit, pour rendre le processus de transition irréversible. » Choguel Maïga a égale-

ment ajouté que la décision de prolonger la période de transition, dont la fin était initialement prévue pour mars 2024, avait été prise unilatéralement par les autorités militaires au pouvoir. Il a précisé : « Le 26 mars 2022, la période de transition de 24 mois a pris fin avec le décret du 26 juin 2022, donc la période de transition devait théoriquement se terminer le 26 mars 2024. Mais elle a été reportée indéfiniment de manière unilatérale, sans

discussion au sein du gouvernement. Imaginez que j'ai appris ce report par les médias, bien que j'aie signé le décret fixant la fin. »

NORD DE GHAZA

Exécutions sur le terrain, famine et déplacements forcés par l'entité sioniste

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Monitor) a documenté de nombreux meurtres délibérés et de nouvelles exécutions sur le terrain perpétrés par les forces d'occupation sionistes contre de nombreux civils dans le nord de Ghaza.

Dans un rapport publié dimanche sur son site, l'ONG a souligné que depuis 43 jours, l'armée sioniste mène une opération génocidaire dans le nord de Ghaza, commettant des atrocités. « Elle tue et terrorise des civils, les expulse de force de leurs maisons et les déplace hors de la province du nord de Ghaza. Il s'agit de l'un des cas de déplacement forcé les plus importants de l'histoire moderne. »

Parmi les nombreuses atrocités commises par les forces sionistes - allant du bombardement de maisons avec leurs habitants à des massacres de civils déplacés dans des abris, en passant par le ciblage de rassemblements

et de véhicules - l'équipe de terrain d'Euro-Med Monitor a documenté « des dizaines d'incidents poignants de meurtres directs et d'exécutions extrajudiciaires de civils par des soldats (sionistes), perpétrés sans aucune justification ».

Euro-Med Monitor a recensé également des dizaines de martyrs qui ont péri sous les décombres après que leurs maisons ont été bombardées, alors que les forces d'occupation ont empêché les équipes humanitaires de travailler pendant 25 jours consécutifs.

L'observatoire des droits de l'Homme a réaffirmé que la réticence de la communauté internationale à prendre des mesures décisives contre les massacres perpétrés par l'occupation dans la bande de Ghaza, en particulier dans le nord, « la rend complice » de ces crimes et donne à l'entité sioniste « le feu vert pour intensifier son génocide ».

Le système international, y compris la Cour pénale internationale, l'Union européenne et divers organismes des Nations unies, « n'a pas réussi à atteindre les objectifs et principes fondamentaux sur lesquels il a été fondé », selon l'Organisation.

Au cours des 13 derniers mois d'agression, les composants de ce système ont démontré, d'après l'ONG, « un échec honteux » à protéger les civils et à mettre un terme au génocide perpétré par l'armée sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, « un devoir qui est au cœur de leur mission et de leur existence ».

Euro-Med Monitor a appelé, à cet effet, les Nations unies et la communauté internationale à « intervenir immédiatement » pour sauver les populations du nord de Ghaza, mettre un terme au génocide en cours pour la deuxième année consécutive et imposer un embargo « complet » sur les armes à l'entité sioniste.

CORÉE DU NORD Kim Jong-un appelle à renforcer les forces nucléaires sans limites

Le leader de la Corée du Nord, Kim Jong-un, a appelé à renforcer "sans limites" les forces nucléaires du pays et à achever les préparatifs pour la guerre.

Selon les médias locaux, Kim Jong-un a déclaré dans son discours, lundi : « Nous renforcerons notre capacité de défense autonome, centrée sur les forces nucléaires, sans restrictions. Nous ne nous contenterons pas de notre niveau actuel et continuerons sans interruption. »

Il a également demandé à l'armée de concentrer tous ses efforts sur l'achèvement des préparatifs pour la guerre. Kim a accusé les États-Unis et la Corée du Sud de provoquer l'escalade des tensions sur la péninsule coréenne, affirmant que la situation avait atteint « la pire phase de l'histoire ».

Kim a fait ces déclarations lors de la quatrième conférence des commandants de bataillons et des instructeurs politiques de l'Armée populaire coréenne, qui s'est tenue vendredi dernier.

R. I. / Agences

L'opposant Abdirahman Mohamed Abdullahi, dit « Irro », élu président du Somaliland

Avec 63,92% des suffrages, cet ancien diplomate âgé de 68 ans devance largement le président sortant, Muse Bihi, à la tête de cette région sécessionniste de la Somalie depuis 2017.

Abdirahman Mohamed Abdullahi, dit « Irro », le chef du principal parti d'opposition au Somaliland, a été élu président de cette région sécessionniste de la Somalie au cœur de vives tensions dans la Corne de l'Afrique, a annoncé la commission électorale (NEC) mardi 19 novembre. Avec 63,92% des suffrages, cet ancien diplomate âgé de 68 ans devance largement le président sortant, Muse Bihi (34,81 %), au pouvoir depuis 2017, et le leader du Parti de la justice sociale (UCID), Faysal Ali Warabe (0,74 %), selon des résultats annoncés à la presse par le président de la NEC, Muse Hassan Yusuf. Territoire de la taille de l'Uruguay (175.000 km²) situé à la pointe nord-ouest de la Somalie, le Somaliland a déclaré unilatéralement son indépendance en 1991. Il fonctionne depuis en



autonomie, avec ses propres monnaie, armée et police. Mais s'il n'est reconnu par aucun pays, ce qui le maintient dans un certain isolement politique et économique malgré sa situation stratégique à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, sur l'une des routes commerciales les plus fré-

quentées au monde, reliant l'océan Indien au canal de Suez. Le Somaliland est depuis dix mois au cœur d'une tempête diplomatique régionale après la signature d'un protocole d'accord avec l'Éthiopie voisine. Le texte n'a jamais été rendu public, mais selon les autorités soma-

lilandaises, il prévoit la location de 20 km de côtes à Addis-Abeba en échange d'une reconnaissance formelle. Mogadiscio a dénoncé une « violation » de sa souveraineté et s'est depuis rapproché militairement de l'Égypte, grand rival de l'Éthiopie, dans une escalade qui inquiète la communauté internationale. Ancien diplomate (ambassadeur en URSS et en Finlande) et président de la Chambre des représentants (2005-2017), « Irro » ne s'oppose pas sur le principe à ce texte, dont il dit ne pas connaître le contenu. A la tête de son parti Waddani, il a fait campagne pour le changement, après quatorze ans de pouvoir du parti Kulmiye, s'affichant notamment en figure unificatrice face à Muse Bihi, qu'il accuse d'avoir affaibli et divisé le Somaliland.

Outre les difficultés économiques (inflation, chômage, pauvreté...), il lui reproche, notamment, d'avoir attisé des divisions claniques qui ont abouti à la perte d'une partie de la région de Sool, dans le sud-est du territoire. Après des mois de violents combats contre une milice pro-Mogadiscio qui ont fait au moins 210 morts et près de 200.000 déplacés, les forces somalilandaises se sont retirées en août 2023 de la moitié de cette région.

Le Monde avec AFP

GUERRE EN UKRAINE, JOUR 1.000

Poutine agite la menace nucléaire, appel du G20 pour la paix

Vladimir Poutine a signé mardi 19 novembre un décret élargissant l'usage de l'arme nucléaire. Dans une déclaration conjointe, les pays membres du G20 ont appelé à « une paix juste et durable ».

Volodymyr Zelensky a annoncé qu'une frappe russe avait tué sept personnes dans le nord-est de l'Ukraine, dont un enfant. Le président russe Vladimir Poutine a signé mardi 19 novembre, au millième jour de son offensive contre l'Ukraine, le décret élargissant les possibilités de recours à l'arme nucléaire, juste après que les États-Unis ont autorisé Kiev à frapper le sol russe avec ses missiles à longue portée. Vladimir Poutine avait prévenu, fin septembre, que son pays pourrait désormais utiliser l'arme nucléaire en cas de « lancement massif » d'attaques aériennes contre la Russie et que tout assaut mené par un pays non nucléaire, comme l'Ukraine, mais soutenu par une puissance disposant de l'arme atomique,

comme les États-Unis, pourrait être considéré comme une agression « conjointe », nécessitant potentiellement un recours à l'arme nucléaire.

L'Ukraine exige « des mesures décisives » contre les gaz interdits

L'Ukraine a réclamé des « mesures décisives » au lendemain de la publication d'un rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) disant avoir découvert un gaz lacrymogène interdit dans des échantillons fournis par Kiev, qui accuse Moscou. « Nous appelons nos partenaires à prendre des mesures décisives pour arrêter l'agresseur et traduire en justice les responsables des crimes commis », a indiqué le ministère ukrainien des affaires étrangères dans un communiqué. Moscou n'a toujours pas réagi aux accusations de l'OIAC. « L'utilisation par la Russie de produits chimiques interdits sur le champ de bataille démontre une fois de plus le

mépris chronique de la Russie pour le droit international », a-t-il poursuivi. L'Ukraine a affirmé mardi, au millième jour de l'invasion russe, qu'elle ne se soumettrait « jamais », en dépit de ses profondes difficultés sur le champ de bataille et de l'incertitude pesant sur la pérennité du soutien américain. « L'Ukraine ne se soumettra jamais aux occupants et les militaires russes seront punis pour avoir violé le droit international », a souligné la diplomatie ukrainienne dans un communiqué, jugeant que la sécurité ne peut être rétablie « sans le rétablissement de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine ».

Une frappe russe fait sept morts, dont un enfant, dans le nord-est de l'Ukraine

Une frappe nocturne russe a tué sept personnes, dont un enfant, dans le nord-est de l'Ukraine, a annoncé mardi 19 novembre le président ukrainien, Volodymyr Zelensky. La frappe menée par un drone a

visé la région de Soumy, frontalière avec la Russie, qui a connu une recrudescence de bombardements meurtriers. « Cette nuit, un drone a frappé Hlukhiv, détruisant un dortoir dans l'un des établissements éducatifs. Pour le moment, nous savons de manière tragique que sept personnes, dont un enfant, ont été tuées dans cette attaque », a déclaré Volodymyr Zelensky, ajoutant que d'autres victimes pourraient être coincées sous les décombres.

Le G20 soutient pour une « paix juste et durable » en Ukraine

Les pays membres du G20 se sont dits favorables à « toute initiative constructive » visant à une « paix juste et durable » en Ukraine, dans leur déclaration conjointe du sommet de Rio de Janeiro publiée. « Nous considérons bienvenues toutes les initiatives pertinentes et constructives en faveur d'une paix juste » et « durable » en Ukraine, affirment les membres du groupe des plus

grandes économies de la planète, dont fait partie la Russie.

Une délégation russe en Corée du Nord

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a rencontré lundi le ministre russe des Ressources naturelles à Pyongyang, selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA, dans un contexte de renforcement des liens entre les deux pays notamment dans la guerre en Ukraine. Faisant référence à un accord de défense historique avec la Russie que vient de ratifier Pyongyang, Kim Jong Un a appelé, lors de sa rencontre avec le ministre Alexander Kozlov, à « promouvoir davantage les échanges commerciaux, économiques, scientifiques et technologiques intergouvernementaux », selon l'agence. La réunion a eu lieu le jour même de l'arrivée d'une délégation d'une académie militaire russe à Pyongyang, selon KCNA, qui n'a pas fourni plus de détails.

APRÈS SA NOMINATION EN TANT QUE MINISTRE DES SPORTS

Découvrez les principales réalisations de Walid Sadi

Le nouveau ministre des Sports, Walid Sadi, a accompli plusieurs grandes réalisations au cours de sa carrière dans le football, occupant divers postes de responsabilité. Il a été président de la Fédération algérienne de football (FAF), directeur général de l'équipe nationale et membre de l'équipe du CR Belouizdad.

Walid Sadi a contribué à la qualification des Verts pour la Coupe du monde à deux

reprises, en 2010 et 2014, sous la présidence de l'ex-président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

Sous son rôle de membre de la FAF, l'équipe nationale s'est également qualifiée pour la Coupe d'Afrique des Nations à quatre reprises, en 2010, 2013, 2015 et 2017.

Walid Sadi a joué un rôle actif dans le CR Belouizdad lorsqu'il a remporté la Coupe arabe des clubs champions et le Championnat national en 2007.

Il a également été membre de l'Union arabe de football de 2011 à 2015, ainsi que membre de la commission de marketing et des droits de diffusion de la Confédération africaine de football (CAF).



EQUIPE NATIONALE

Bensebaïni, meilleur joueur des Verts lors des éliminatoires de la CAN

Le défenseur de Borussia Dortmund, Ramy Bensebaïni, figure en tête des meilleurs joueurs de l'équipe nationale lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. L'équipe nationale a terminé son parcours dans les qualifications pour la CAN 2025 par une large victoire dimanche dernier, 5-1, contre le Liberia, se qualifiant ainsi en tête du groupe 5 avec un total de 16 points sur 18 possibles. Selon le site spécialisé dans les statistiques, Sofascore, Bensebaïni a obtenu la meilleure note parmi les joueurs de l'équipe nationale, avec un score de 7,50, surpassant ainsi tous les autres joueurs des Verts ayant participé à plus de 60% des minutes des qualifications.

Le même site a publié les statistiques de Bensebaïni avec l'équipe lors des qualifications. Il a marqué un but et délivré une passe décisive.

Il est également le troisième meilleur passeur de l'équipe avec 321 passes réussies, le joueur ayant récupéré le plus de ballons (12 fois), celui ayant dégagé le plus de ballons (21 fois) et le deuxième joueur de l'équipe avec le plus d'interventions défensives sur le ballon (8).

LIGUE 1 MOBILIS

Une série de mesures pour sécuriser le derby entre le MCA et le CRB



Les services de sécurité d'Alger ont révélé une série de mesures pour assurer la sécurité du derby attendu entre les équipes du Mouloudia d'Alger (MCA) et du Chabab de Belouizdad (CRB), qui se déroulera aujourd'hui au stade olympique du 5-Juillet. Les services de la police nationale ont informé qu'un dispositif policier sera déployé autour du stade pour guider et faciliter l'entrée des supporters. Un dispositif de sécurité sera également mis en place pour organiser et rediriger la circulation afin d'assurer la fluidité du traf-

ic sur les axes et routes avoisinants menant au stade. Les mêmes services ont précisé qu'aucun supporter sans carte d'identité et billet pour la rencontre ne sera autorisé à se rendre au stade ou à se trouver à proximité. Enfin, la police a mis en garde les supporters contre l'entrée dans le stade avec des billets falsifiés, des fusées éclairantes ou des feux d'artifice, précisant que cela pourrait entraîner une arrestation et une présentation devant les autorités judiciaires.

Jamie Vardy : "Mahrez est le meilleur joueur avec qui j'ai joué"



L'international anglais et attaquant de Leicester City, Jamie Vardy, a affirmé que le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, était le meilleur joueur avec qui il a joué tout au long de sa carrière. Lors d'une interview avec le programme The Footy Culture, consacré aux actualités du football, Vardy a été interrogé sur le meilleur joueur avec qui il a évolué. Il a répondu : « *Peut-être que je dirais que le meilleur était Riyad Mahrez.* » La paire Mahrez-Vardy a marqué l'histoire de la Premier League, après avoir conduit Leicester City à son unique titre de champion lors de la saison 2015-2016. Lors de cette saison, Mahrez a réalisé des performances exceptionnelles, inscrivant 17 buts et délivrant 10 passes décisives en 37 matchs de championnat, en plus d'un but en deux rencontres de la Coupe de la Ligue anglaise.

BRUCE TOUT-PUISSANT



21h25

TMC

Fiancé à la jolie Grace, l'irascible Bruce Nolan est journaliste pour une chaîne de télévision de Buffalo, et aspire à plus de responsabilités. Pressenti pour devenir présentateur, il se fait ravier le poste convoité par son plus grand rival, Evan. Après avoir piqué une monumentale colère durant un direct, il est limogé et, furieux, reproche ses malheurs à Dieu lui-même. C'est alors que ce dernier lui apparaît et l'invite à le remplacer durant sept jours, pour voir s'il se débrouillera mieux que lui. Bruce est désormais tout-puissant.

ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION



21h10

TF1

Le BAU est devenu l'objet de théories de complot en raison de la mort de Doug Bailey. Alors que JJ et Alvez tentent de convaincre la femme de Voit de lui parler, Rossi et Lewis enquêtent sur un tueur en série à Houston, au Texas, surnommé « The Moving Day Killer ». Il exécute ses victimes par asphyxie. Alvez est encore sous le choc du message délivré par Voit. Tyler semble avoir disparu depuis la planque avec Tara. Prentiss demande à Pénélope de le contacter afin d'avoir son rapport. Sans nouvelles de sa part, sa collaboration avec le BAU sera suspendue.

SIGNALEMENTS



21h05

2

2006. Laurence, une mère de famille, se bat pour sauver sa nièce de 9 ans, Karine, de la maltraitance de ses parents, Stéphane et Véronique. Malgré les signalements répétés de sa tante aux fonctionnaires de l'ASE et de la Justice, la fillette demeure, contre toute logique, chez ses parents. Après avoir écrit une lettre au parquet pour sauver Karine, Laurence est poursuivie pour dénonciation calomnieuse par Stéphane et Véronique. Cinq ans plus tard, elle se bat à nouveau pour obtenir la garde de Karine quand elle apprend qu'elle a été abusée sexuellement.

LE BOULET



21h05

6ter

Reggio, gardien de prison, valide la grille de Loto du détenu Moltès. Ce dernier remporte le gros lot. Mais le ticket gagnant est entre les mains de Pauline, la femme de Reggio qui, après une violente dispute, s'est envolée pour le Mali. Afin de récupérer le billet en question, Moltès s'évade et force Reggio à l'accompagner à Bamako. Sur place, les deux hommes se retrouvent poursuivis en plein désert par « le Turc », qui veut leur peau pour venger son frère, et son gigantesque garde du corps aux dents d'acier...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

PLUS QUE JAMAIS



21h00

arte

Après de nombreuses années de vie commune à Bordeaux, Hélène et Mathieu, la trentaine, continuent de s'aimer comme au premier jour et profitent de cette relation en tous points idyllique. Malheureusement, le destin décide de briser cette harmonie parfaite. En effet, Hélène apprend qu'elle est atteinte d'une maladie pulmonaire très rare. Cette découverte bouleversante met à dure épreuve leur mariage. Connue pour ses réalisations au cinéma mais aussi à la télévision, Emily Atef a connu malgré elle un coup de projecteur sur ce film, qui s'est révélé contenir le dernier rôle d'importance de Gaspard Ulliel...

DICTIONNAIRE AMOUREUX DU JOURNALISME



21h05

5

Adapté des célèbres ouvrages littéraires du même nom, ce premier numéro de « Dictionnaire amoureux » se penche sur le thème du journalisme, à l'occasion des Assises internationales du journalisme, le rendez-vous annuel des professionnels de l'information. De nombreux journalistes dévoilent de leur travail et expriment la vision qu'ils portent sur leur discipline. Le journalisme semble, en effet, être aujourd'hui enfoncé dans une crise alors que les fondements de notre démocratie se fragilisent.

INSIDE MAN : MOST WANTED



21h10

N2j

Cinq ans après le braquage de banque qui a révélé qu'Arthur Case était un collaborateur nazi, une bande organisée cambriole la Réserve fédérale des États-Unis. Ariella Barash ou "Most Wanted" est à la tête de cette prise d'otages destinée à dérober un stock d'or qui se trouve dans l'édifice. Durant un siège de plus de dix heures, Remy Darbonne, un négociateur de la police de New York en otage, et Brynn Stewart, une agente fédérale, unissent leurs forces afin de faire échouer le plan des escrocs.

CASTLE TOUT FEU, TOUT FLAMME



21h05

Chérie 25

Becket et Castle enquêtent sur le meurtre d'un homme tué par balle et dont le corps a été retrouvé brûlé dans un bâtiment incendié. L'identité de la victime est inconnue et tout ce que les enquêteurs savent est qu'elle avait une attelle à la jambe. Une enquêtrice des incendies criminelles fait alors son apparition et les informe que la victime est son partenaire, Blake McCann. Il y a une marque laissée sur les lieux du crime qui semble indiquer qu'il s'agit de l'œuvre d'un pyromane en série. Le choix de la victime ne serait donc pas un hasard.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:53
Dohr	12:34
Asr	15:17
Maghreb	17:37
Icha	19:04

ALBANESE

L'ENTITÉ SIONISTE COMMET « UN GÉNOCIDE » À GHAZA

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a déclaré que toutes les enquêtes qu'elle a menées au cours de l'année écoulée «*confirment de manière concluante*» que l'entité sioniste «*commet un génocide*» dans la bande de Ghaza. C'est ce que la rapporteuse de l'ONU a dit dans son discours, lors d'une session tenue au Parlement espagnol, intitulée: «*Le rôle de l'embargo militaire dans les opérations de consolidation de la paix*», organisée dans le cadre d'une campagne lancée par l'organisation Rescop pour arrêter les ventes d'armes à l'entité sioniste, avec le but de prévenir le génocide contre le peuple palestinien. Mme Albanese a ajouté qu'elle avait consacré l'année écoulée à «*documenter le génocide commis par (l'entité sioniste) en Palestine*», soulignant qu'*«il ne fait aucun doute que (l'entité sioniste) commet un génocide à Ghaza, avec d'intenses opérations de destruction»*. Elle a ajouté que «*les enquêtes qu'elle a menées en coopération avec 30 experts des Nations unies, outre la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) rendue en juillet dernier, confirment clairement que l'entité sioniste «commet un génocide dans les territoires palestiniens occupés»*. Albanese a expliqué que le génocide sioniste «*a laissé des dommages irréparables*» dans la



vie des Palestiniens dans la bande de Ghaza. Par ailleurs, elle a souligné que le respect des décisions de la CIJ «*est obligatoire pour tous les Etats membres et que*

la poursuite du commerce des armes avec un pays qui commet un génocide constitue une violation de la Charte des Nations unies». Albanese a conclu son discours en

soulignant que l'occupant sioniste commet des «*crimes de guerre et des crimes contre l'humanité*», notamment dans les territoires palestiniens occupés.

CULTURE

ALGER ACCUEILLE LE 8^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN



Des plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 38 pays dont la Palestine invitée d'honneur, prendront part au 8^e Festival culturel international de l'art contemporain, prévu du 26 novembre au 7 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, ont indiqué mardi les organisateurs. Sous le signe «*Pour un nouvel héritage*», cet évènement dédié à l'art contemporain, rassemblera des œuvres réalisées par 70 artistes d'Algérie et d'autres pays dont la Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Kenya, Afrique du Sud, Nigeria, Koweït, Irak, Syrie, Italie, Russie et des Etats-Unis. Des créateurs palestiniens seront présents au Festival par des travaux artistiques qui abordent la question palestinienne et la résistance du peuple palestinien.

En solidarité avec les palestiniens à Ghaza, une rencontre sur le thème «*l'art de la résistance palestinienne*» à laquelle prendront part des artistes palestiniens de renom à l'image de Steve Sabella, Tayseer

Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub, est programmée.

«*L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre son occupant, soutient également la cause à travers l'art et la culture*», a affirmé le commissaire du Festival, le plasticien Hamza Bounoua.

Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est au menu par la présentation des collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar.

En marge de l'exposition, des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine à l'occasion d'un Forum qui abordera, également des rencontres thématiques sur la diffusion et l'économie des arts ainsi que les espaces d'exposition électroniques, prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger «*Ahmed et Rabah Asselah*».

TENNIS

Un message émouvant de Federer à Rafael Nadal

La légende du tennis suisse, Roger Federer, a adressé un message émouvant à l'Espagnol Rafael Nadal. Nadal participe à son dernier tournoi dans sa carrière sportive, lors des finales de la Coupe Davis qui se déroulent à Málaga, en Espagne. Federer a écrit dans un message qu'il a publié sur son compte Instagram : «*Alors que tu te prépares à prendre ta retraite du tennis, j'ai quelques choses à te partager avant de devenir trop émotif.* » Il a ajouté : «*Commençons par l'évidence...*

Tu m'as battu tellement de fois, tu m'as battu bien plus que je n'ai pu te battre.

Tu m'as défié d'une manière que personne d'autre n'a pu le faire, sur les courts en terre battue, j'avais l'impression de pénétrer dans ton jardin. Tu m'as poussé à travailler beaucoup plus dur que ce que j'imaginais être capable de faire simplement pour garder ma place. »

Il a poursuivi : «*Tu m'as fait repenser à ma façon de jouer, au point où j'ai même changé la taille de la tête de mon raquette, dans l'espoir de trouver un petit avantage.* »

Le légendaire suisse a conclu son message en s'adressant à l'autre légende du tennis, Nadal : «*Je ne suis pas quelqu'un qui croit beaucoup aux superstitions, mais tu as élevé tout cela à un autre niveau...*

Au fond de moi, j'ai adoré tout cela, car c'était unique et c'était vraiment ta marque à toi. »

Federer a terminé en disant : «*Et tu sais quoi Rafa... tu m'as fait apprécier encore plus le jeu.* »

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**36 morts et 1 387
blessés en 7 jours**

Trente-six (36) personnes sont décédées et 1 387 autres ont été blessées dans 1173 accidents de la circulation survenus durant la période du 10 au 16 novembre à travers le pays, indique ce mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 4 morts et 10 blessés dans 23 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 562 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (84), Tlemcen (42) et Blida (30). Durant la même période, les éléments de la Protection civile est intervenue pour le sauvetage de 409 personnes en situation de danger et exécuté 4967 opérations d'assistance diverses.

